

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Les faits d'ailleurs
FRANCE/NORD : UNE FILLETTE
DE 2 ANS, RETROUVÉE MORTE
LE VISAGE TUMÉFIÉ

Le corps sans vie de Ruby a été retrouvé jeudi dans l'appartement de sa mère situé rue Pierre-Degeyter à Seclin, dans le Nord. Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès. La fillette, âgée de 2 ans et demi, présentait des traces de coups. Selon une source proche de l'enquête, elle avait le visage tuméfié. La mère de Ruby et son compagnon se trouvaient sur place au moment de la macabre découverte. Ils ont été interpellés et placés en garde à vue. Leur récit des faits comporterait des incohérences.

... /MARNE : UNE JEUNE
FEMME DE 20 ANS ÉGORGE SA
MÈRE

Les faits se sont déroulés vendredi matin dans une maison située rue Gaston-Laplatte à Sézanne, dans la Marne. Une jeune femme, âgée d'une vingtaine d'années, s'est emparée d'un couteau et a égorgé sa mère, âgée de 54 ans. Les pompiers, arrivés sur les lieux, ont tenté de réanimer la quinquagénaire mais n'ont pu que constater son décès. La mère présentait 5 plaies contondantes au niveau du cou et 2 plaies sur la paume des mains pouvant indiquer un geste défensif. Sa fille, inconnue des services de police, a été interpellée et placée en garde à vue.

Par AEE

Mitzic : un Centrafricain épinglé avec de faux documents gabonais

Alexis NDONG SIMA
Oyem / Gabon

AB O U B A K A R Z o u k o u d o u m , un ressortissant centrafricain de 27 ans, a été épinglé par les agents de la brigade de gendarmerie de Mitzic-centre, avec des faux documents gabonais alors que ce dernier était sur le point de rallier Libreville, la capitale gabonaise. Des documents qu'il dit avoir eu par le biais d'un ressortissant camerounais.

En effet, rapporte une source proche du dossier, Aboubakar Zoukoudoum est arrivé au Gabon en 2016 et s'est installé clandestinement à Oyem, où il effectuait de petites bricoles. Le 12 août dernier, il emprunte un véhicule à Oyem pour se rendre à Libreville, où il comptait désormais s'installer.

Au poste de contrôle de gendarmerie de Mitzic-centre, les passagers sont contrôlés par les agents. C'est en présentant son récépissé gabonais qu'il est interpellé par les gendarmes. Car ce document comportait plusieurs anomalies. En procédant à la fouille des bagages de ce dernier, les gendarmes découvrent dans l'un des sacs du suspect un faux certificat de nationalité gabonaise, une carte d'assurance de la Cnamgs, une fausse Carte d'identité nationale gabonaise, une carte d'enrôlement pour les élections générales de 2023, à son nom. Puis un passeport de



Photo: DR

Détenteur de faux papiers, le Centrafricain Aboubakar Zoukoudoum va devoir s'en expliquer devant la justice.

la République centrafricaine également établi à son nom.

Il n'en fallait pas plus pour que le ressortissant centrafricain passe aux aveux. Il confie avoir eu tous ces documents à Moanda, via un Camerounais, après lui avoir remis une grosse somme d'argent en contrepartie. Et c'est grâce à ces documents qu'il a pu s'enrôler pour les élections générales au Gabon.

Après sa garde à vue, Aboubakar Zoukoudoum a été déféré devant le parquet d'Oyem, puis placé en détention préventive au Peloton, pour faux et usage de faux.

Makokou : un accident de la route fait un blessé grave et d'importants dégâts matériels



Photo: Landry Ekomba Ndombe

L'état du véhicule après l'accident survenu à Etakanyabe, non loin de Makokou.

Landry EKOMBA NDOMBE
Makokou / Gabon

Le grave accident de la circulation qui s'est récemment produit au village Etakanyabe situé à 15 km de Makokou (dans l'Ogooué-Ivindo), a fait un blessé sérieux et d'importants dégâts matériels.

Le chauffeur du véhicule de marque Ford de type 4 X 4 Pick-up double cabine, en

provenance de la province du Haut-Ogooué, roulait visiblement à vive allure. Parvenu à un tournant, il perd subitement le contrôle de son véhicule et effectue plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser contre un talus. Le choc était si violent que la voiture a été fortement endommagée et son conducteur grièvement blessé. Ce dernier, peu après l'accident, a heureusement été secouru rapidement par d'autres

automobilistes et quelques villageois présents sur les lieux et conduit au Centre hospitalier régional de Makokou (CHRM). Selon certains témoins, le conducteur, au moment du drame, avait son téléphone collé à l'oreille et traversait le village à vive allure. C'est sans doute en décrochant dans le tournant son portable, qu'il aurait perdu le contrôle de sa voiture. Un geste pourtant interdit par le Code de la route.

Le clin d'œil de *lybek*



LYBEK 2023